

Gratien, Saint patron de l'église



Gratien naît au III^{ème} siècle à Rome dans une riche famille et devient sénateur. Converti au catholicisme, il quitte sa famille et ses biens pour évangéliser la Gaule alors occupée par ses compatriotes. Il se fixe dans un petit village de la Somme, près d'Amiens, et se fait berger.

Sous le règne de Dioclétien (284-305 ap. J.C.), le chef romain Rictiovere le fait torturer, puis trancher la tête, le 23 octobre 303, pour avoir refusé de renier sa foi. Son corps est inhumé au village.

La légende raconte qu'après son exécution, on planta sa houlette de coudrier sur sa tombe. En une nuit, elle prit racine, donna des feuilles et des fruits de la couleur du sang. D'après la tradition, ce miracle se reproduisait chaque nuit du 23 octobre.

Une autre version indique que Gratien ficha lui-même en terre son bâton qui fit jaillir une source, donna du feuillage et des noisettes. Il se fit une écorchure à la main, se servit d'une feuille comme pansement et ainsi teinta l'arbuste.

Plus de 300 ans plus tard, en 628, Gratien est canonisé par le roi Dagobert. Dans la Somme, le village où il vécut et fut martyrisé, prit le nom de Saint Gratien.

En 1015, Roger de Blois, évêque de Beauvais, possède les terres de Coulombs près de Chartres. Il décide de relever le monastère de ses ruines et d'enrichir ce nouveau sanctuaire de reliques vénérées. Il aurait ainsi obtenu de l'évêque d'Amiens la translation des reliques de Saint Gratien, de la Somme vers le monastère Notre-Dame de Coulombs.

Au sein de la Seigneurie de Montmorency et plus particulièrement dans notre petit village situé sur le chemin de la procession, le passage des reliques marqua fortement l'esprit des habitants. Il fut sans doute alors décidé de désigner la cure du village du nom du martyr. Il semblerait qu'un bras (plus vraisemblablement des reliques du bras) du saint resta dans la commune.

En 1770, alors que son corps était toujours à Coulombs, la tête du saint fut rapportée dans la Somme.

A la Révolution française, la châsse d'argent fut transportée à Paris. Elle fut sauvée par un employé de la Monnaie et revint à l'Archevêché après la tourmente.

Le 29 juillet 1830, lors du sac de l'Archevêché, les précieuses reliques furent jetées dans la Seine.

En 1890, l'abbé Thomas, curé de notre village transmet à l'Évêché d'Amiens, par l'intermédiaire de l'évêque de Versailles, une demande pour obtenir un morceau de la relique. C'est ainsi qu'une parcelle détachée du front du martyr parvient à notre paroisse, le 10 novembre 1890.